

# LA TOUR D'Auvergne



Chaire église de Saint-Pardoux



*Le Petit Crieur*

Bulletin d'information municipal

Janvier **2017**

[www.latourdauvergne.fr](http://www.latourdauvergne.fr)

## Le Mot du Maire

L'année 2016, à l'image de la précédente, a été marquée par son lot de violences, attentats.....tant sur le plan national qu'international et nous ne pouvons pas, même au pied du Sancy, demeurer insensible à une telle situation.

Sur le plan communal, la mise en place des dispositions de la loi NOTRe posant le principe de la refonte des intercommunalités, la création du SDCI (schéma départemental de cohésion intercommunale) a été vécue comme un bouleversement et parfois même comme une sorte de « rouleau compresseur ».

Il y a un an, j'avais espoir que nous pourrions convaincre les décideurs (agents de l'état) de rattacher notre commune à la communauté du Massif du Sancy qui avait délibéré favorablement pour nous accueillir sous la présidence de M. Lionel GAY. Il est regrettable que les membres de la CDCI (commission départementale de cohésion intercommunale) aient traité notre demande avec un tel mépris (9 voix pour, 21 voix contre et 12 abstentions).

Nous avons mené un combat qui n'a pas été couronné de succès. Toutefois dans l'intérêt des services et des territoires, il fallait, dans une forme de sagesse, trouver l'apaisement et apprendre à travailler avec notre partenaire « étatique » imposé de façon à en faire un partenaire associé et non pas un ennemi. C'est le choix qu'a fait le conseil municipal par une délibération en date du 12 juin 2016 en validant le projet du SDCI qui rattachait La Tour à la communauté de Rochefort-Montagne. Les élus locaux présents se sont prononcés en toute liberté, sans pression. Un entêtement exacerbé pouvait conduire notre commune vers une voie sans issue d'autant que les commissions de fusion avaient déjà entrepris un travail avancé.

L'absence de rattachement de La Tour à la communauté du Massif du Sancy est un de mes regrets, comme pour beaucoup, et j'accepte d'endosser une part de responsabilité, mais le mal qui est fait est dans le passé et dorénavant nous devons nous situer dans le présent et nous projeter dans le futur car nous avons beaucoup à construire. Je persiste à réfléchir et vouloir travailler sur l'idée d'une commune nouvelle avec nos voisins et amis de Chastreix et pourquoi pas avec d'autres communes. Cette évolution administrative a pour avantage d'être à la seule initiative des élus, et doit commencer par des rencontres entre maires et adjoints.

Elle doit être l'aboutissement d'une réflexion menée dans un 1<sup>er</sup> temps au niveau de chaque municipalité, puis par une mise en commun des vœux de chaque commune.

J'é mets le vœu de la création d'un socle à cette évolution avant 2020 car si les communes n'ont pas travaillé sur de tels projets, cela risque encore une fois de leur être imposé au final.

Au cours de l'année écoulée, deux élus ont décidé de démissionner, toutefois, cela n'entache en rien la volonté de l'ensemble du conseil de continuer à œuvrer pour le bien de la commune. Ainsi deux projets conséquents sont en cours, à savoir la construction de la nouvelle station d'épuration et le projet d'extension et de réhabilitation de la salle des fêtes.

En feuilletant cette nouvelle édition du petit crieur, vous découvrirez, d'une part les réalisations 2016 que la commune a concrétisées et les projets futurs que nous allons mettre en œuvre en 2017.

Enfin je me réjouis de l'installation sur notre commune d'une quarantaine de nouveaux habitants séduits par le charme et les atouts de notre village. Je leur souhaite la bienvenue.

J'en profite également pour présenter à toutes et à tous, en mon nom ainsi qu'au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, des vœux de bonne et heureuse année, excellente santé, mais aussi des vœux de bonheur, paix et prospérité.

Marie-Madeleine FERAYROLLES

## Mot de la nouvelle majorité municipale

Le conseil municipal a vécu une année très mouvementée.

Malgré des mois d'acharnement du Collectif « pas de Sancy sans La Tour » et de la mairie pour rejoindre la com.com. Sancy, l'équipe municipale a finalement renoncé à ses engagements en adoptant le schéma du préfet.

Suite aux démissions successives de Mrs Pascal HUGUET et Guy GATIGNOL, nous sommes désormais majoritaires au Conseil Municipal et certains d'entre vous, dont Mr Guy GATIGNOL lui-même, pensent que nous devrions bloquer le fonctionnement de la collectivité pour pousser Mme le Maire à démissionner.

Après réflexion, la nouvelle majorité a préféré maintenir l'équilibre de notre commune plutôt que de rentrer dans un conflit stérile avec Mme le Maire et ses adjoints. Dans l'intérêt de la collectivité, et afin de proposer une attitude moins agressive et plus constructive, nous avons demandé et obtenu des délégations ou représentations à la Com.Com. « Dômes Sancy Artense », à l'EPHAD et au CCAS, au Parc Des Volcans, à la Défense du Puy De Dôme, à la gestion de la zone nordique Sancy Ouest. Même si Mme le Maire et ses adjoints détiennent toujours le pouvoir exécutif, ils savent que nous pouvons intervenir à tout moment, faire avancer les projets qui nous paraissent prioritaires et stopper ceux qui sont déraisonnables (ex : immeuble Goigoux). Le budget 2017 va donc être un moment crucial.

En 2017, notre priorité est la station d'épuration. L'expérience de ces dernières années (odeurs, rejets) montre que la mise en service de ce nouvel équipement est impérative en 2018 et que tout doit être mis en œuvre pour cela.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) nous a beaucoup mobilisés en 2016 et nous resterons actifs et vigilants jusqu'au terme de cette démarche importante.

La rénovation de la salle des fêtes sera peut-être envisageable (subvention départementale FIC), mais le projet de l'architecte est à revoir pour mieux répondre aux besoins et à un coût beaucoup plus raisonnable.

Croyez que, de notre côté, la bonne marche de la collectivité passe bien avant les ambitions personnelles et que nous continuerons nos efforts pour remplir la mission que vous nous avez confiée.

Très bonne année 2017 à tous.

Alexis ALLAH, Danielle ANDRAUD, Jean-Pierre ANDRAUD, Pierre BOYER, Manuela CABANAC, Guy DELBOS, Christian MONTEIX

## De Sancy-Artense... vers... Dômes Sancy Artense

Afin de préparer au mieux la fusion des intercommunalités Sancy Artense communauté et la communauté de Rochefort-Montagne, des commissions de travail, au nombre de six, ont été mises en place. Les délégués de La Tour d'Auvergne étaient inscrits dans l'ensemble des commissions et ont toujours pris une part active au travail.

Les six commissions sont les suivantes :

- 1) Aménagement/ habitat/ urbanisme/ANC/ environnement/ déchets
- 2) Développement économique
- 3) Tourisme
- 4) Petite enfance / jeunesse / écoles / sport-vie associative
- 5) Culture - vie associative
- 6) Action sociale : services à la personne - santé

Chaque commission s'est réunie deux à trois fois. Pour chaque commission, les agents de la communauté présentaient, en parallèle pour chaque intercommunalité, les compétences exercées par chacune d'elles avec à chaque fois les moyens humains et financiers nécessaires à l'exercice de ces compétences et proposaient toujours plusieurs hypothèses de fonctionnement lors de la fusion. La décision finale appartiendra au conseil de communauté mis en place le 12 janvier 2017.

Exceptionnellement, la commission enfance-jeunesse-sport a dû valider le fonctionnement de l'accueil de loisirs pour les jeunes de 3 à 11 ans, ceci étant contraint par le dépôt de demande de subvention auprès de la CAF avant le 15 décembre 2016. Le fonctionnement, validé par la commission, a été délibéré indépendamment par les deux intercommunalités lors de leur dernier conseil de décembre.

Ainsi les enfants de notre commune comme de toutes les communes de Sancy Artense pourront bénéficier d'un service d'accueil pour toutes les petites vacances et ceci dès les vacances de février 2017. L'accueil se fera sur la commune de SAINT-SAUVES et un transport gratuit sera mis en place.

Les informations seront délivrées aux familles en amont ainsi que les modalités d'inscription.

Seule la commission tourisme n'a pas terminé le travail avant la fusion car les Offices de Tourisme des deux intercommunalités ayant des statuts différents, il y avait nécessité d'harmonisation, soit EPIC (cas de Sancy Artense) soit association (cas de Rochefort). Il semble que l'on s'oriente vers un EPIC. Mais si le statut final n'est pas valablement arbitré, vous avez pu constater que les offices sont à la tâche lors de la distribution dans vos boîtes aux lettres de l'« agenda des manifestations Dômes Sancy Artense » pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Le siège social de la nouvelle intercommunalité sera à Rochefort-Montagne avec une antenne locale à La Tour d'Auvergne.

Le siège social de l'office de tourisme sera à La Tour d'Auvergne avec une antenne à Orcival.

Info dernière minute : La Tour conserve au nouveau conseil deux délégués communautaires qui seront le maire, Marie-Madeleine FERAYROLLES et Jean-Pierre ANDRAUD (son groupe ayant souhaité avoir un siège à la nouvelle intercommunalité ce que nous avons naturellement accepté).

## Achèvement du parking Maison Moulin



Les travaux du parking Maison Moulin se sont achevés au printemps 2016 pour un montant de 15 597.00 € TTC.

Une subvention d'un montant de 2 850.00 € a été perçue dans le cadre des amendes de police.

Début 2017 sera implanté deux panneaux « 30 » et la pose d'un miroir sortie de parking avec panneaux à leds afin de renforcer la sécurité des automobilistes.

Ce parking donne entière satisfaction aux clients des commerces de La Tour.

## Pont des Taravelles

Le pont des Taravelles a dû être refait en urgence suite à son effondrement lors du passage d'un engin agricole. La commune a dû procéder à des travaux d'étaisements. Des cadres en béton sur les deux branches du ruisseau le Burandou ont dû être installés. Le montant de ces travaux s'élève à la somme de 32 000 € TTC.



## Voierie 2016



Des travaux de voierie ont été effectués par l'entreprise RMCL. Réfection du chemin de Vouheix-Montbaillard, Aulhat - Le Montel, Le Buisson, Pissols-Coustilloux, RD La Bourboule - Ferme chez Picou, Ferme chez Picou -Sancy Glaces.

Le montant total du marché s'élève à la somme de 178 830.00 € TTC

### Financement réalisé :

FIC (Département) 25% : 44 707.50 €

DETR (Etat) 20% : 35 766.00 €

Autofinancement : 98 356.50 €

Montant réglé sur 2016 : 159 280.80 €

Reste à réaliser la place du Dr Godonnèche prévue pour 2017.



## Emplacements vendus au lotissement

L'année 2016 a été une année fructueuse puisque la commune a vendu 3 nouveaux emplacements au lotissement le Grand Mégnaud. Un premier à Camille LAURENT d'une superficie de 1 029m<sup>2</sup>, un second à M. et Mme BONNEAU (44) d'une superficie de 720 m<sup>2</sup> et un troisième à Matthieu VAISSAIRE (77) d'une superficie de 1 131 m<sup>2</sup>.



Maison de Camille LAURENT en construction

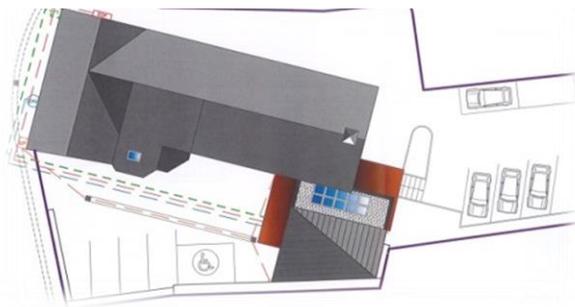
## Travaux de réhabilitation de la salle des fêtes

Des travaux de rénovation et d'extension de la salle des fêtes seront réalisés.

Une mission de faisabilité a été confiée à Mme Pascale COHADE architecte domiciliée à PONTGIBAUD avec la collaboration de Mme Nathalie LANG architecte d'intérieur domiciliée à La Tour d'Auvergne. Cette mission comprend plan, descriptif, estimatif et définition des choix en matière de décoration, isolation, ventilation et chauffage. La commission des travaux s'est réunie à plusieurs reprises pour élaborer un projet.

En 2017, seront réalisées et budgétisées les études préalables à ces travaux.

Une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux verra le jour en 2018 avec une première inscription budgétaire à hauteur de 175 000.00 € HT qui devrait recevoir le soutien financier du département de la région et de l'état. Ces travaux devraient s'achever au printemps 2019.



## TEPCV2 (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) Phase 2

Dans le cadre de ce programme, la commune de LA TOUR D'Auvergne a déposé une candidature afin de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour préserver la biodiversité : protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable à travers des travaux d'engazonnement et d'entretien des deux cimetières, pour un montant de 15 595.00 € HT (achat de matériels, de matériaux et travaux en régie)

Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne a retenu notre projet dans le cadre de l'appel à projet TEPCV2 et, toujours présent à nos côtés, continue à nous assister dans ...



## ... La poursuite du Plan Local d'Urbanisme

En Avril 2016 le conseil municipal a décidé de poursuivre l'élaboration du PLU, qui avait été prescrit en 2012 et suspendu en 2015, avec le cabinet DERLICH à Issoire moyennant la somme de 24 900 € HT

Réunions organisées dans le cadre de ce PLU :

- 3 mai : prise de contact
- 7 juillet : diagnostic
- 19 septembre : diagnostic enjeux
- 17 octobre : enjeux d'aménagement
- 14 novembre : visite sur site du bourg et début d'élaboration du PADD (Programme d'Aménagement et de développement durable )

Les membres de la commission Ad'hoc ont tous la même connaissance approfondie et détaillée du territoire ce qui fait que chaque réunion est très constructive.

- 24 novembre : réunion d'association PPA (Personnes Publiques Associées) - poursuite des enjeux d'aménagement

Lors du zonage du territoire, les élus apporteront une vigilance particulière aux futurs projets envisagés par les agriculteurs mais essaieront d'imaginer également les besoins des générations futures au niveau du développement de l'agriculture.

Egalement, les projets de développement touristiques portés par les futurs investisseurs seront pris en compte ou anticipés.

# Assainissement

La nouvelle station d'épuration est un sujet récurrent du petit crieur.

En septembre 2012, le conseil municipal avait délibéré et arrêté le choix du maître d'œuvre (SAFEGE) pour nous accompagner dans ce dossier complexe. Le plus compliqué de ce projet, n'étant pas de dessiner une nouvelle station d'épuration, mais de trouver le financement de ce projet qui avoisine les 800 000 € TTC.

Les deux financeurs principaux sont le conseil départemental et l'Agence de l'eau Adour Garonne, cette dernière nous imposant des contraintes pour les réseaux, à savoir achever le schéma directionnel signé en 2004 et que nous avons fini de réaliser à l'automne 2016. L'ensemble des travaux de ce schéma avait pour but d'éliminer les eaux parasites qui allaient à la station en réalisant un maximum de réseau en séparatif ce qui a pour conséquence directe d'avoir des effluents entrants de très mauvaise qualité.

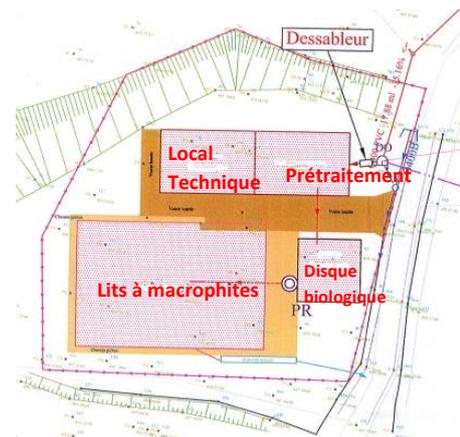
Le maître d'œuvre nous a constitué les dossiers de demande de subventions qui ont été déposés simultanément, mais même si la signature du contrat territorial des sources Dordogne Sancy Artense via la communauté de communes nous apporte une bonification de 5% des subventions, la commune devra assurer 20% d'autofinancement auxquels il faudra ajouter le financement de la TVA.

Les dépenses auxquelles la commune devra faire face ne pourront être couvertes dans l'ensemble par l'emprunt, les élus devront voter régulièrement et tous les ans une augmentation de la redevance assainissement payée par les administrés qui bénéficient des services de l'assainissement collectif.

En octobre 2016 le conseil municipal a délibéré sur un nouvel échéancier pour la réalisation de la STEP :

- achat du terrain : juin 2016
- dépôt de demande de subvention : octobre 2016
- lancement de consultation : 1<sup>er</sup> semestre 2017 conditionné aux accords de financeurs
- dépôt du permis de construire qui fera suite au recrutement du constructeur
- début des travaux : 2<sup>em</sup> semestre 2017
- mise en service : juin 2018

Après le choix du constructeur, une réunion publique sera organisée afin d'expliquer ce projet « exceptionnel » aux administrés et justifier l'augmentation de la redevance.



## Instauration d'une redevance forfaitaire

Chaque année un rôle d'assainissement est établi au vu du rôle d'eau édité par le SIAEP Burande Mortagne. Il arrive quelques fois que le SIAEP Burande Mortagne ne puisse pas procéder aux relevés de compteurs d'eau. Par conséquent la commune ne peut pas établir de facture d'assainissement. Le conseil municipal a donc décidé d'instaurer une redevance forfaitaire en cas d'absence de relevé de consommation d'eau sur la base de 50m<sup>3</sup> par personne et par an.

Pour les propriétaires n'étant pas sur place au moment du passage de l'agent qui assure les relevés du compteur d'eau (début de l'année civile), ils doivent communiquer leur relevé de compteur au SIAEP au 04.73.21. 16.57.

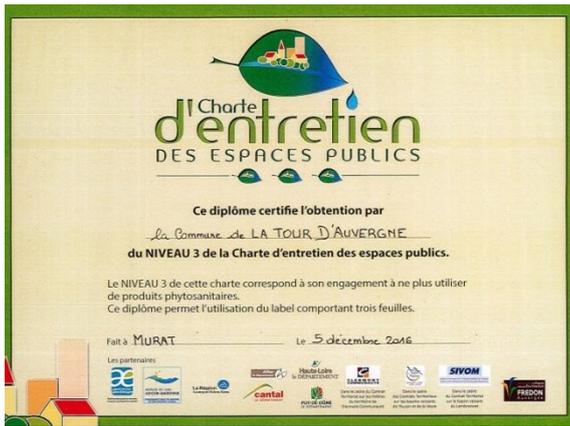
## Toujours plus professionnels

- ❖ **Mireille CHARBONNEL**, attachée territoriale s'est perfectionnée au cours de différentes formations.
- ❖ **Marie SERRE**, suite à trois années de contrat avenir où elle a donnée entière satisfaction, le conseil municipal a délibéré pour la confirmer au poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe. De plus, Marie est référente TAP, en charge du site internet et du suivi de l'ensemble des labellisations, de la création et réalisation de tous documents spécifiques (invitations, menu repas des aînés, mise en page petit crieur.....) et a participé à plusieurs formations.
- ❖ **Agnès MARION**, ATSEM a suivi une formation pour l'accueil spécifique de l'enfant handicapé.
- ❖ **Monique SEPCHAT**, a obtenu un avancement de grade : adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe. Tous les jours d'école, Monique est en cuisine à la maison de retraite de 9h à 12h pour aider à la préparation des repas des écoliers. De 12h à 14h elle assure le service de la cantine avec Michèle et le ménage de la salle de restaurant.
- ❖ **Michèle SAVIGNAT**, encadre les TAP les mardis et vendredis du groupe CP-CE-CM (40 enfants).
- ❖ **Serge MAMPON**, l'agent toujours présent et qui ne « rechigne » à aucune tâche.
- ❖ **Michel HANNEQUIN**, adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, prend en charge notre cadre de vie quotidien par l'embellissement et l'entretien du bourg, (fleurissement, décorations festives) et grâce à son investissement et celui de l'ensemble de ses collègues, la commune a obtenu **la labellisation « zéro produits phytosanitaires »**. Il s'est rendu début décembre à Murat (15) afin de recevoir ce label pour la commune de La Tour d'Auvergne.
- ❖ **Stéphane VERGNE** après trois années de congés maladie a repris son poste à mi-temps à partir de début mai et à plein temps à partir du 1<sup>er</sup> novembre.
- ❖ **Marine CHASSELON et Benjamin ESTRADÉ** sous contrat avenir sont, pour Marine plus spécifiquement sur la petite enfance et TAP et Benjamin aux services techniques qui a validé en début d'année dans le cadre d'une formation son permis poids lourds.
- ❖ **Guy LACHAIZE**, quitte l'équipe des agents techniques au 31 décembre 2016, il a demandé à faire valoir ses droits à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Guy avait été recruté suite à l'arrêt maladie de Stéphane VERGNE et lors de la reprise de ce dernier, Guy était en surnombre, mais les élus avaient décidé de le garder dans l'équipe afin de l'accompagner décentement jusqu'à sa retraite. Il n'y aura pas de recrutement suite à ce départ. Guy était un agent travailleur, courageux, sérieux, aussi à travers le petit crieur nous le remercions pour l'ensemble de ses services et lui souhaitons une longue et paisible retraite.



Remise du label à MURAT (15) de la part des représentants de l'Etat et des financeurs de la Charte d'entretien des espaces publics.

## ■ Labellisation « Commune Zéro-phyto »



En cette fin d'année 2016, notre commune vient d'être labellisée au niveau 3 de la Charte d'entretien des espaces publics. C'est-à-dire qu'elle n'utilise plus de produits phytosanitaires. L'objectif de cette charte est de mettre en œuvre des bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines. Ce niveau 3 consiste à ne plus appliquer de produits phytosanitaires et inviter les habitants de la commune à ne plus utiliser ces produits chez eux.

## ■ Objectif : Zéro produit phytosanitaire

**Mme DACLIN, propriétaire d'une résidence secondaire Place de la Font Aubert, vice-présidente de France nature Environnement Bourgogne nous prodigue quelques « recettes maisons » :**

« Les Ecologistes, les journaux, les politiques attirent notre attention, depuis plusieurs années sur les méfaits liés à l'usage des produits dits phytosanitaires. Comment devenir plus vertueux ? Par la Directive cadre sur l'eau qui prévoyait d'atteindre en 2015 un bon état écologique et les Orientations du Grenelle de l'environnement, la France s'est engagée à réduire l'utilisation des pesticides qui seraient sources de la pollution des eaux superficielles et souterraines.

Quels sont ces produits phytosanitaires ou phytopharmaceutiques ? Ils désignent les préparations contenant une ou plusieurs substances actives, ayant pour action de manière préventive ou curative de :

- Protéger les végétaux ou produits végétaux contre tout organisme nuisible
- Exercer une action sur les processus vitaux des végétaux (régulateur de croissance)
- Assurer la conservation des végétaux
- Détruire les végétaux indésirables.

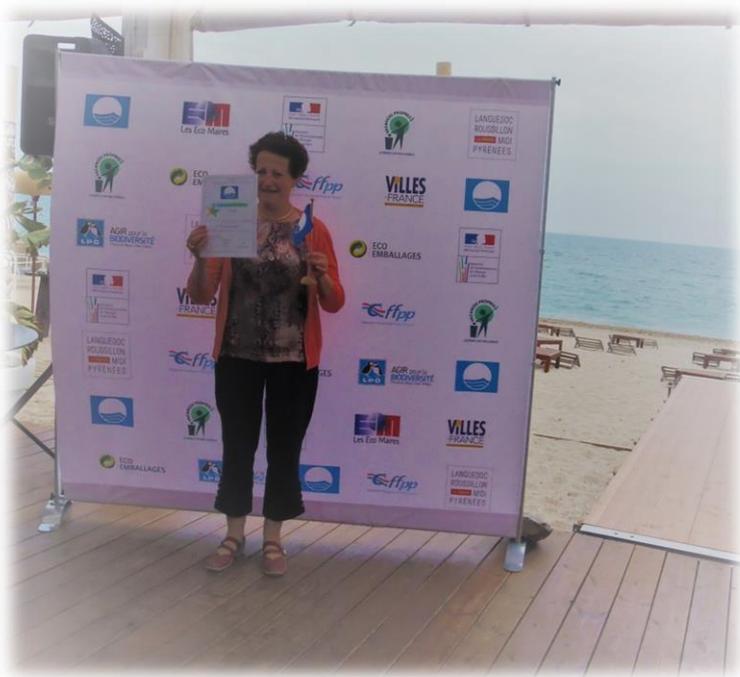
En tant que particulier, nous sommes souvent confrontés par la destruction, de ce que certains appellent les mauvaises herbes. Pourquoi sont-elles appelées ainsi ? Elles font négligé dans un massif de fleurs, dans une allée et elles ne correspondent pas à l'image que l'on a de la propreté ? Mais à quel prix ? On pollue l'air en pulvérisant, on pollue le sol en y introduisant des liquides toxiques. Alors comment faire ? Chacun peut contribuer à la sauvegarde de son environnement par des petits gestes simples :

- Réservez l'eau de cuisson de vos pommes de terre et verser le liquide chaud sur les plantes indésirables, la destruction est assurée,
- Il en est de même avec le versement d'un liquide composé de 50% de vinaigre blanc et 50% d'eau. Vos allées seront vite débarrassées des pissenlits, liserons et autres importuns.
- Et puis pour les petites bestioles qui viennent manger les salades, utilisons les méthodes de nos grands-pères qui mettaient de la bière dans un récipient recouvert d'une tuile
- Utilisons le savon noir pour alléger nos rosiers chargés de pucerons
- Mettons de la lavande au pied des rosiers. Les pucerons n'iront pas les escalader.

Soyons doux et attentifs à la nature, elle nous le rendra bien et nous gardera en bonne santé. »

## Nouvelle Labellisation « Pavillon Bleu »

Ce label d'excellence est décerné au plan d'eau de LA TOUR D'AUVERGNE pour la 5<sup>ème</sup> année. Une plage labellisée pavillon bleu, c'est l'accès à une baignade d'excellence, mais c'est aussi un indicateur de biodiversité avec pour objectifs la protection des espèces et des espaces. C'est également « gérer le présent et penser l'avenir ». Le label est un véritable outil de sensibilisation au mieux-vivre...



## .....Les démarches vers 2017

- Réalisation de l'accessibilité de la plage PMR (Personne à Mobilité Réduite). Dans ce dossier la commune est accompagnée par Mme MARTY du conseil départemental ainsi que par Mme LEYDIER pour une labellisation Tourisme Handicap du site.
- Un travail d'identification de la flore proche du pourtour du plan d'eau sera également réalisé avec l'aide du PNRVA de l'agent de la communauté en charge de l'environnement et nous solliciterons la collaboration de la réserve naturelle de Chastreix.





Avec une augmentation sensible du nombre de licenciés ces dernières années, avec des aménagements du local de La Stèle importants réalisés en collaboration avec la municipalité, le ski Club de LA TOUR D'AUVERGNE est à ce jour un moteur incontournable du Ski Nordique dans le Massif du SANCY.

Quelques chiffres :

-45 licenciés de 8 à 72 ans

-2 entraîneurs titulaires d'un diplôme d'état (Gurvan Magnaud et Paul Lucci).

-300 heures d'entraînements ou de stages proposés tout au long de l'année.

-la gestion du foyer de Ski de fond et du prêt de matériel en collaboration avec la municipalité.

-l'accueil à La Stèle ou l'organisation de compétitions comme lors de la saison 2015/2016.

Le Duathlon des Neiges, la Sancy Blanche, les championnats de France « Masters », le Grand Prix Jeunes63 de La Tour d'Auvergne, les Championnats d'Auvergne...

**La saison d'hiver 2016/2017 sera exceptionnelle pour le Ski Club « Etoile des Montagnes » :**

Après Le Col de Porte en Isère et Montgenèvre dans les Hautes Alpes, nous accueillerons la Finale du « SAMSE NATIONAL TOUR de SKI DE FOND » les 18 et 19 Mars 2017.

Souhaitons que cet événement soit accompagné d'une météo favorable et que les Tourais, fiers de leur territoire « nordique » soient nombreux à venir encourager les meilleurs « Fondeurs » Français.



## Le SAMSE NATIONAL TOUR c'est quoi ???

Le circuit national de Ski de fond, comme toutes les disciplines du ski, est soutenu par un partenaire privilégié : « SAMSE » c'est un groupe de distribution de matériaux de construction dont le siège est implanté à Grenoble.

Le « Samse National Tour » a trois objectifs principaux. Il permet la promotion du ski de fond dans tous les massifs avec la venue de la plupart des meilleurs skieurs français. Le circuit National est aussi un outil pour les sélections internationales. C'est enfin un lieu de formation pour les jeunes coureurs. Passant du niveau régional au niveau national, les exigences tant techniques que règlementaires sont bien présentes.

La combinaison de deux épreuves sur un même Week-end en 2017 doit permettre d'attirer l'élite du Nordique Français en terre auvergnate. Les compétiteurs auront plus de 17 ans.



**ESPACE NORDIQUE DU MASSIF DU SANCY, DOMAINE DE LA STÈLE/LA TOUR  
D'Auvergne 18 ET 19 MARS 2017.**

**BIENVENUE AUX COMPÉTITEURS DE LA FINALE DU  
« SAMSE NATIONAL TOUR**





*Cérémonie du 11 novembre*



*Roller biathlon Noël 2016  
(ski club Etoile des Montagnes)*



*Rentrée des écoliers*



*Repas des aînés*



*Feu d'artifice Fête de la St Louis*



*Les écoliers pour le Téléthon*



*Préparation du Triathlon*



*Sainte-Barbe*

## EHPAD

Les résidents de l'EHPAD de la Tour d'Auvergne n'ont pas « chômé » en 2016 ! Au programme, balades au marché ou autour des lacs, participation au bal de l'AVIHE, au festival de cinéma « Plein la Bobine », aux Olympiades (8<sup>em</sup> sur 48 établissements) et à la semaine bleue .... Et cela en plus des animations variées proposées chaque jour au sein de l'établissement telles que les anniversaires, les expositions ou encore le barbecue et sans oublier les interventions des bénévoles (Croix Rouge, musiciens, chorale, bibliothèque et ludothèque) ou les enfants de l'école primaire ou du collège.

En plus de l'ensemble du personnel incluant une psychologue, une ergothérapeute et une psychomotricienne travaillent ensemble pour assurer la meilleure qualité de vie possible aux résidents. C'est aussi dans ce but qu'une salle Snoezelen est en projet de réalisation dans l'EHPAD. Il s'agit d'une approche thérapeutique visant le bien être de la personne en stimulant les 5 sens.

A présent, l'heure est à la confection des décorations de Noël pour terminer 2016 dans l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année.



## Chorale « La Gentiane »

Chez nous, le mot Gentiane se résume par « enthousiasme en chantant » et c'est ainsi que chaque choriste vit sa participation à l'association. Chaque mercredi est jour de répétition sous la direction de Sylvianne, musicienne passionnée et coach exceptionnel. Le répertoire, choisi parmi les propositions de chacune s'inspire de musique sacrée, chants profanes, variétés contemporaines...Le week-end du téléthon 2016, la chorale la gentiane a participé à l'après-midi musical du samedi en l'église de La Tour et a assuré un divertissement à l'EHPAD le dimanche 18 décembre.

Répétitions le mercredi à 20h00 au 1er étage de la salle des fêtes, renseignements auprès de Paulette au 04.73.21.54.81 ou Christiane au 04.73.21.51.81



## LES PASTOURELLES ET LES BERGERS DE LA TOUR D'Auvergne

Les Pastourelles et les Bergers de La Tour d'Auvergne invitent tous les amateurs de danse traditionnelle à venir se divertir avec eux, dans une ambiance amicale, au cours d'ateliers d'initiation à la Bourrée (à 2 temps, à 3 temps), la polka, la mazurka, valse, rondes, etc

Le 3<sup>eme</sup> jeudi de chaque mois (le premier RV étant le 19 janvier 2017)  
Salle des Fêtes de La Tour d'Auvergne - à 20 h 30  
Adultes et enfants (à partir de 7 ans)  
Entrée gratuite  
Contact : 0473215963

# Vie locale



## Bibliothèque

Les bénévoles de la Bibliothèque Municipale de la Tour d'Auvergne vous ont accueilli, avec sérieux, tout au long de cette année. Nous avons participé, en partenariat avec la Médiathèque Sancy Artense, à l'animation « partir en livre » au bord du lac de la Tour en juillet 2016.

La venue, dans le cadre scolaire des enfants de l'école primaire, une fois par mois, a repris, et nous constatons avec plaisir que les enfants viennent de ce fait plus régulièrement à la bibliothèque.

Notre fonds documentaire, grâce au budget alloué par notre Commune, s'est enrichi cette année de nouveautés pour les enfants comme pour les adultes. Les échanges et les réservations avec la « Médiathèque Départementale du Puy de Dôme » et la « Médiathèque du réseau Sancy Artense » permettent de trouver régulièrement le livre convoité par chacun.



Nous vous invitons donc à venir nombreux.

D'autre part, nous faisons appel à de nouvelles personnes pour rejoindre l'équipe de bénévoles.

Nous vous rappelons que la « Bibliothèque » est située dans les locaux de l'école primaire et que les permanences sont les suivantes :

Mardi 16 h 30 - 17 h 30

Jeudi 16 h 30 - 17 h 30

Samedi 10 h - 12 h

Dans l'attente de vous accueillir, les bénévoles vous souhaitent une très bonne année 2017.



## Temps d'activités périscolaires



Les Temps d'activités Périscolaires ont repris à l'école dès la rentrée.

Le mardi après-midi est consacré aux activités manuelles et le vendredi après-midi aux activités sportives. Des séances d'arts martiaux ont eu lieu en septembre.



Dans le cadre de l'opération Basket à l'Ecole, une activité sera mise en place via une convention avec l'association GE basket 63. Les élèves bénéficieront de huit séances à partir de début mai jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces séances seront encadrées par des éducateurs sportifs.



## Foire d'automne

Après un été et automne sans pluie, les agriculteurs du secteur qui ont participé à la foire d'automne ont présenté de très beaux animaux. Cette manifestation a été pour chacun d'eux, l'occasion d'échanger avec Mme BONNARD, sous-préfète d'Issoire qui était présente sur la foire. Aux cours des échanges, Mme la sous-préfète a été très attentive aux différents problèmes dont les agriculteurs lui ont fait part.



## AFN

Le Comité de La Tour de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie profitent du Petit Crieur pour communiquer :

Nous sommes la 3<sup>ème</sup> génération du feu (nos grands-pères sont partis en 1914, nos pères en 1939 et nous entre 1954 et 1962) et restons peu nombreux aujourd'hui pour participer aux Cérémonies de commémoration qui sont rendues aux morts des trois derniers conflits.

Nous déplorons que de moins en moins de monde assiste à ces manifestations et nous en sommes quelque peu frustrés. Pourquoi de nos jours les gens ne se sentent pas concernés par les disparus qui ont donné leur vie pour défendre leur patrie ? Ne peut-on pas consacrer un petit moment de la nôtre pour se recueillir devant leur sacrifice ? Notre génération a connu durant le temps de l'école des instituteurs qui mettaient un point d'honneur à nous conduire aux monuments et nous faire partager ce devoir de mémoire.

Nous n'y voyons plus désormais les futures générations (mis à part les jeunes qui se sont engagés dans le corps des pompiers auxquels nous rendons hommage), nos enfants ont droit à la mémoire et c'est à nous parents, grands-parents et enseignants de la perpétuer.

Rappelons que les années 2015 et 2016 ont été particulièrement douloureuses pour notre comité :

Louis MENU le 30/01/2015

André GATIGNOL le 3/12/2015

Antoine GOIGOUX le 11/01/2016

Gilles VALLON le 14/02/2016

Geneviève VERGNE (le 8/05/2016) épouse de notre ami Georges VERGNE



## Remise des diplômes du brevet



Le collège Sancy Artense a accueilli tous les anciens élèves de 3<sup>ème</sup> ayant obtenu leur brevet en juin 2016. Plus de 86% des élèves ont obtenu leur diplôme national du brevet et avec de nombreuses mentions. **Belle Promotion !**

Félicitations aussi aux parents qui se sont déplacés et ont été fiers de voir leurs enfants recevoir les diplômes remis par les élus ou par le principal. **Une belle reconnaissance républicaine.**

## Inauguration Complexe Sportif

Premier président de la communauté de communes Sancy-Artense, M. Paul Gayt, avec son équipe de conseillers communautaires avait été le « bâtisseur » du complexe sportif de La Tour d'Auvergne. Il avait voulu, à travers cette réalisation, le rayonnement du territoire de Sancy Artense, et avait imposé le choix de sa commune pour l'implanter car étant la seule à disposer d'un collège qui rentabiliserait les installations par une utilisation lors des cours d'EPS. Ce complexe a également dynamisé la création de nombreuses associations sportives locales qui sont parmi les plus dynamiques du territoire.

Aussi, à la veille de la fusion des intercommunalités, il est apparu indispensable de combler une lacune en honorant la mémoire de Paul Gayt et faisant que le complexe porte le nom de Paul Gayt.



# Vie locale

## Eglise de Saint-Pardoux

L'étude de restauration et de mise en valeur de l'église de Saint-Pardoux commandée le 26 juillet 2012 à Christian LAPORTE architecte du patrimoine a été présentée aux élus le samedi 5 novembre dans l'église de Saint-Pardoux. Cette présentation sous forme de vidéo-projection a permis aux personnes présentes d'apprécier le travail « fouillé » et approfondi de l'architecte qui est quasiment un chef d'œuvre de dentelle. Devant la faible participation des élus, M. LAPORTE se propose de refaire une présentation en conseil municipal devant l'ensemble des élus. Il manque encore à cette étude le travail du peintre restaurateur.



Si vous poussez la porte de l'église de Saint-Pardoux vous trouvez des informations sur l'historique de cette église.

## Nouveaux commerçants et artisan

- Depuis mi-octobre un poissonnier « à l'abordage » est présent tous les samedis matin au marché place de l'église. Il s'agit de M. MOURGUY et de Mme DUPONT demeurant à Champagnac (15). Nous leur souhaitons la bienvenue.
- Depuis début juillet la société DISCAN titulaire d'un bail commercial a repris l'épicerie du village sous l'enseigne Panier Sympa et a recruté Madame JARDIN salariée qui assure la gestion du magasin.



## La commune passe au numérique

- Depuis mi-juillet, la commune offre gratuitement aux résidents et visiteurs le WIFI à proximité du complexe sportif. Le WIFI 63 porté par la commune n'a été possible que grâce à la mise en place de la livebox installée par la communauté de communes. La connexion est simple sous condition de bien respecter les cinq étapes affichées à proximité des bornes.
- La société TDF est intéressée par la location de deux terrains appartenant à la commune afin d'y édifier un site radioélectrique composé d'équipements techniques au sol et d'un pylône supportant des antennes. Il s'agit de prélever une parcelle de terrain d'une contenance de 100 m<sup>2</sup> sur les parcelles suivantes :
  - AC 135 située au Foirail d'une superficie de 1 795 m<sup>2</sup>
  - D 94 située au lieudit "Chambourguet" d'une superficie de 71 450 m<sup>2</sup>
- Lionel GAY a informé la commune de l'installation d'une webcam à la Stèle dont le financement est assuré par la communauté de communes Massif du Sancy et l'office de tourisme du Sancy. Les élus et la population se réjouissent de cette installation et remercient les financeurs.

### TOP 10 DES COMMUNES

... qui ont eu le plus d'utilisateurs connectés en moyenne en juillet/août 2016 :

- 1) La Tour-d'Auvergne
- 2) Ambert
- 3) Arlanc
- 4) Saint-Sauves
- 5) Saint-Germain-l'Herm
- 6) Saint-Bonnet-près-Riom
- 7) Olliergues
- 8) Montaigut-le-Blanc
- 9) Sauxillanges
- 10) Aydat

Cf : puy de dôme en mouvement décembre 2016



## Fête du Lac et Altitude Challenge – Une semaine de folie pour le SAF

Comme chaque année, toute l'équipe du Sancy Artense foot s'est mobilisée à l'occasion de "la fête du lac" en assurant l'organisation de l'intégralité des festivités ! Au programme, c'est un véritable marathon sur trois jours (13, 14, 15 juillet) auquel s'est astreint l'association en animant successivement une paëlla géante, un bal, un tournoi de foot ainsi qu'un concours de pétanque. Une "fête du lac 2016" réussie, sous le soleil et dans la bonne humeur selon les dires du président du club M. Yannick Boyer.

Sancy Artense Foot a remis le couvert deux jours plus tard en organisant la 7<sup>ème</sup> édition de l'"altitude challenge". Là encore, un soleil magnifique et une affluence de participants en constante augmentation (276 athlètes).

Une semaine de folie pour les 40 licenciés du club qui vous donnent d'ores et déjà rendez-vous pour le mois de juillet 2017....à vos agendas!!!!!!



## Réouverture Foyer des Jeunes

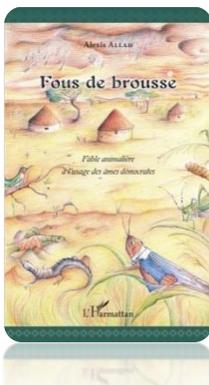
# FOYER DES JEUNES

Après 8 mois de fermeture, des travaux de mise aux normes d'électricité et d'issues de secours, effectués par les agents de la commune et des travaux d'aménagement intérieur pris en charge par un groupe de jeunes, le foyer des jeunes de La Tour a été réouvert via une convention de mise à disposition signée entre la commune et l'association dont le bureau a été entièrement renouvelé.

Les jeunes de notre village ont à nouveau un local qui leur est entièrement dédié où ils ont beaucoup de plaisir à se retrouver pour jouer, regarder la télé, écouter de la musique, discuter mais aussi se reconforter les uns les autres lorsqu'ils doivent affronter la disparition brutale de l'un des leurs, Teen, le soir du lundi 8 août 2016.

## Nos Ecrivains locaux

Alexis ALLAH



Pourquoi le hérisson fait-il fortune avec ses flèches ? Pourquoi le porc-épic inspire-t-il la confiance, le respect, l'amour pour le prochain ? Voici un livre qui donne des réponses aux questions que vous vous posez au sujet des animaux. Cet ouvrage est tout autant conte que fable pour tout public.

Fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Grâce à la baronne sa marraine, Amélia fille d'un modeste papetier auvergnat va poursuivre ses études à Paris. Réussira-t-elle, malgré les difficultés à devenir professeur ? Parviendra-t-elle un jour à démasquer celui qu'elle nomme « l'homme noir » et qui les harcèle, elle-même et sa sœur ?

Et Aurélien, son bel amour secret issu d'une riche famille, reviendra-t-il un jour ?...



## Recensement militaire

### QUI ?

Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

Les jeunes doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3<sup>em</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire.



Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens scolaires et concours, avant l'âge de 18 ans. Le jeune doit se présenter à la mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.

## Portage repas à domicile

Sancy Artense Communauté propose aux personnes âgées de plus de 55 ans, aux personnes handicapées, et aux personnes temporairement souffrantes (sur présentation d'un certificat médical) de bénéficier du service de portage de repas à domicile chaque jour de la semaine ou occasionnellement.

Le plateau se compose du repas complet du midi et d'un potage et un dessert pour le soir et peut être adapté en cas de régime sans sel et/ou sans sucre (pain sur demande)

tarifs : 9,30 € le plateau, 0,30 € le pain

Renseignements : 04 73 21 79 79 / [www.sancy-artense.com](http://www.sancy-artense.com)  
(rubrique : service à la personne/portage de repas)

## Installation assainissement non collectif

Les installations d'assainissement non collectif sont contrôlées tous les 10 ans (délai maximum) afin de s'assurer de leur bon fonctionnement et entretien. C'est le Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) Sancy Artense qui intervient sur la commune de La Tour d'Auvergne. Un technicien de Véolia Eau réalise les contrôles pour le SPANC dans le cadre d'une délégation du service public. Il indique aux propriétaires les éventuels travaux à réaliser pour améliorer le traitement de leurs eaux usées domestiques et les délais prévus par la loi pour la réalisation des travaux (dans les meilleurs délais en l'absence d'installation, délai maximal de 4 ans ou de 1 an dans le cadre d'une vente).

Afin d'aider les propriétaires à réaliser ces travaux obligatoires, hors cadre d'une vente, Sancy Artense Communauté organise des opérations groupées de réhabilitation. Le SPANC instruit les dossiers des personnes souhaitant s'inscrire dans une démarche de réhabilitation de leur installation et vérifie leur éligibilité à des aides de l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental. Il indique ensuite aux propriétaires demandeurs les montants d'aides possibles sur la base des devis de travaux fournis. Les aides financières sont versées après réalisation des travaux réceptionnés conformes par la communauté de communes (attention: ne pas commencer les travaux avant d'avoir l'accord des aides). A titre indicatif, les dossiers éligibles peuvent obtenir en moyenne entre 40 à 80% du montant TTC des travaux.

Pour tous renseignements, contacter Sancy Artense Communauté - tél: 04 73 21 79 79

## Achat défibrillateur

La commune de LA TOUR D'Auvergne s'est dotée d'un défibrillateur. Celui-ci est installé dans les toilettes publiques.



## Sous les lignes, prudence : restons à distance !

Règles de sécurité à respecter par les agriculteurs travaillant à proximité des lignes électriques :

- Ne rehaussez pas votre terrain sous une ligne.
- Ne stockez pas de matériel ou de produits agricoles sous une ligne.
- Dans la mesure du possible, ne manœuvrez pas seul sous les lignes avec des engins de grande hauteur.
- Manipulez les tuyaux en position horizontale et loin des lignes.
- Respectez les distances de sécurité pour l'arrosage.
- Ne touchez jamais un objet en contact avec une ligne électrique.
- Ne touchez jamais une branche tombée sur une ligne.
- Ne faites pas de brûlage sous les lignes.



La distance à respecter lorsque vous travaillez à proximité d'une ligne électrique est de 3 mètres en HTA et 5 mètres en HTB pour les lignes aériennes (entre la ligne électrique et la personne ou l'engin ou l'outil ou une branche dans le cadre de l'élagage).

## ADIL 63

Pour toutes vos questions en matière de projet immobilier, de vente ou location de logement, de travaux d'amélioration, dans l'individuel ou la copropriété, demandez des conseils d'experts avant d'agir.

Par courrier, courriel, téléphone, à la Maison de l'Habitat (Clermont-Ferrand).



**Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.**

ADIL 63 - Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République - 63100 CLERMONT FERRAND

04 73 42 30 75 - [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org) - [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

## Et toujours à votre service

- **SIAEP Burande Montagne** : lundi et mardi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 17h - 04.73.21.16.57
- **Gendarmerie** : lundi matin de 8h à 12h
- **Mairie** : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h - 04.73.21.50.12
- **Ecole** : 04.73.21.54.92
- **Office de tourisme** : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h30 - 04.73.21.78.79
- **La Poste** : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h15 et samedi de 9h à 12h - 04.73.21.54.33
- **Clic Senior Montagne** : 04.73.65.20.89
- **Bibliothèque** : 04.73.22.03.80
- **Paroisse Sainte-Bernadette des Dores** : 04.73.81.07.39
- **La Stèle Zone nordique** : 04.73.21.54.32
- **Centre des finances** : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h - 04.73.65.22.44
- **SMCTOM de la Haute Dordogne** : 04.73.21.88.46

 Décès

**MAMPON Simone**  
(11.01.2016)

**GOIGOUX Antoine**  
(15.01.2016)

**VALLON Gilles**  
(14.02.2016)

**MONTEIX Catherine**  
(23.03.2016)

**GAYDIER Solange**  
(29.03.2016)

**VERGNE Geneviève**  
(29.03.2016)

**CHALEIL Geneviève**  
(08.05.2016)

**FEREROLLES Paul**  
(11.06.2016)

**GOIGOUX Louis**  
(16.07.2016)

**LEBECQ Marie**  
(21.07.2016)

**PAPON Anthony**  
(08.08.2016)

## Résidents EHPAD

**LAPRADE Marie (La Courtine)**  
(03.01.2016)

**SOUCHAL Octave (Bagnols)**  
(07.02.2016)

**PLANE Hermance (Picherande)**  
(25.02.2016)

**GUESNE Jacques (Le Mont-Dore)**  
(25.02.2016)

**AUBERT Marcelle (Larodde)**  
(11.03.2016)

**SUDOUR Jeanne (Le Mont-Dore)**  
(04.04.2016)

**GAY Emilienne (Bagnols)**  
(08.06.2016)

**ROUX François (Tauves)**  
(15.06.2016)

**BOYER Jeanne (Picherande)**  
(21.07.2016)

**BONY Robert (Saint-Sauves)**  
(17.10.2016)

**BONNEAU Odette (Clermont-Ferrand)**  
(19.10.2016)

**GIRAUD Simone (Auzat-Sur-Allier)**  
(25.10.2016)

**PIBOULE Marcelle (Saint-Julien-Puy-Lavèze)**  
(17.11.2016)

**BALLET Michel (Saint-Sauves)**  
(18.11.2016)

Le service état civil a enregistré le décès de M. VERIL Jean-Marie le 9.01.2016 qui a perdu la vie au cours d'une balade en raquette à La Stèle

Raymond GASPAROUX qui avait conduit les affaires de la commune de 1971 à 1977 s'est éteint deux jours après avoir soufflé ses 90 bougies le 17 mars 2016.

En 1971, avec une équipe de 12 copains ou amis, Raymond tente et réalise l'aventure de la conquête de la mairie et c'est en toute logique que Raymond GASPAROUX revêt l'écharpe de 1<sup>er</sup> magistrat de la commune. C'est sous le mandat de Raymond GASPAROUX que notre commune a connu des réalisations remarquables telles que la construction de l'actuelle caserne de gendarmerie, l'installation du chauffage à l'école primaire, l'instauration du ramassage scolaire qui a permis d'offrir aux écoliers des villages de La Tour un service qui existait depuis longtemps dans les communes voisines, la réflexion et l'ébauche du projet d'électrification du site de Chambourguet et évidemment une attention particulière portée à la voirie communale.

Ceux qui ont eu à collaborer avec lui comme M. MAYET, alors directeur du collège dont le fonctionnement était à la charge de la commune, mentionne qu'il était facile et agréable de travailler avec lui et Jean-Louis BAFFLEUF rapporte les mêmes propos que sa maman, Mme BAFFLEUF, alors directrice de l'école primaire, lui avait fait part.

Tous ceux qui l'ont côtoyé utilisent le mot « charmant » pour parler de M. GASPAROUX avec, certes, des convictions fortes dont il ne faisait pas état dans sa gestion de la commune, ni dans sa vie publique. Son engagement laïc profond l'avait amené à créer l'amicale laïque locale.


 Naissances

**DAHMANI BALLET Sloan** (05.02.2016)

**LUCAS Néryo** (13.02.2016)

**FEREYROLLES Valentin** (25.04.2016)

**SAUVAT LAURET Léa Lionelle Géraldine** (28.08.2016)

**GRANET HENRY Camille Jean** (27.05.2016)

**TEILLOT Gabriel Wakil** (04.07.2016)

**DEVRIESE Léo Noa Maël** (21.08.2016)

**CHARBONNEL Jade** (14.09.2016)

 Mariage

**MORENO Matthieu / LABOURIER Annick** (03.09.2016)

# Dates à retenir

- 14 janvier : World Snow Day
- 22 janvier : Duathlon des neiges (Ski Club Etoile des Montagnes)
- 10 février : Loto (Collège Sancy Artense)
- 12 février : Randonnée raquette au profit de la ligue contre le cancer 63 antenne Sancy Artense  
Rendez-vous à 13h30 à La Stèle. Réconfort à l'arrivée. Venir avec son matériel.  
Inscriptions 5€ renseignements auprès de Christiane au 06.72.71.06.18
- 
- 11 mars : Loto (Association des parents d'élèves)
- 17-18-19 mars : SAMSE National Tour de ski de Fond (Ski Club Etoile des Montagnes)
- 25 mars : Les Baladins
- 14 avril : Court métrage – Projection coup de cœur
- 15 avril : Chasse aux œufs (La Tour Animation)
- 28 mai : Fête des voisins (La Tour Animation)
- 17 juin : Kermesse (Association des parents d'élèves)
- 18 juin : Concours de pétanque (La Tour Animation)
- 24 juin : Foire aux cerises
- 13-14 juillet : Fête du lac (Sancy Artense Foot)
- 15 juillet : Concours de pétanque (Sancy Artense Foot)
- 16 juillet : Triathlon (Sancy Artense Foot)
- 29-30 juillet : Fête de la Sainte-Anne (La Tour Animation)
- 6 Août : Pèlerinage Natzy (messe sur la colline)
- 26-27 août : Fête de la Saint-Louis (La Tour Animation)
- 7 Octobre : Foire d'automne
- 12 novembre : Bourse aux vêtements et jouets (Association des Parents d'élèves)
- 25 novembre : Bal des Catherinettes (La Tour Animation)
- 31 décembre : Bal des pompiers



Directeur de publication : Mme FERÉYROLLES, Maire de la Tour d'Auvergne  
Photographies : Mairie de la Tour d'Auvergne  
Création maquette : Mairie de la Tour d'Auvergne  
Impression : L'imprimerie de Bort les Orgues  
Tirage : 550 ex.  
Mairie de La Tour d'Auvergne – Place du Dr Godonnèche  
63680 LA TOUR D'Auvergne – 04.73.21.50.12 - [www.latourdauvergne.fr](http://www.latourdauvergne.fr)

